



LYCEE LOUISE MICHEL NANTERRE

CONCOURS OUVERT à TOUS

Création du LOGO du LYCÉE

Vous souhaitez participer au concours de création du logo du Lycée Louise Michel de Nanterre, prenez tout d'abord connaissance du cahier des charges suivant :

CAHIER DES CHARGES

NOM de l'établissement	Lycée Polyvalent Louise Michel
VALEURS	Celles de l'Education Nationale (Liberté de l'enseignement - Gratuité - Neutralité - Laïcité - Obligation scolaire) voir plus sur https://www.education.gouv.fr/valeurs-et-engagement-89246
CIBLE	Elèves, Etudiants, Equipe pédagogique, Correspondants extérieurs
SUPPORTS de diffusion	Sites web, réseaux sociaux, documents administratifs, cours des professeurs, cartes de visites, brochures...
Chartre graphique	Le logo doit comporter le nom de l'établissement et/ou tout ou partie de ses initiales.
Réalisation	Manuelle (technique au choix) ou DAO (logiciel au choix)
Format	Vectorielle, Jpeg, en haute définition...
Planning	>> Rendu des propositions avant le 22 janvier 2021 >> Fin du vote le 12 février 2021
Droit d'auteur	Le logo choisi, ayant été réalisé dans un cadre d'apprentissage scolaire, ne fera pas l'objet de règlement ni de droit d'auteur. Le gagnant devra le signer "libre de droit".